

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et du Transport

Direction Générale des Finances et des Moyens

Palais du Gouvernement, Avenue Docteur Saâdane

Tel : (021) 71 23 81 / FAX : (021) 71 22 20

NIF : 4080020000000265

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC DES EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°05/2026

Le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et du Transport lance un Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2026, portant :

Acquisition matériels informatiques répartis en cinq (05) lots distincts, susceptibles d'être attribués séparément, à savoir :

- **Lot 1 : Micro-ordinateurs de bureau et ordinateurs portables**
- **Lot 2 : Workstations**
- **Lot 3 : Matériel d'impression et de numérisation**
- **Lot 4 : Matériel de visioconférence, onduleurs et stockage**
- **Lot 5 : Matériel d'extension de capacité des serveurs (RAM et Disque HDD)**

- L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux sociétés ayant la qualité ayant la qualité de représentant officiel installé en Algérie ou partenaire ou distributeur agréé installé en Algérie ou importateur.

Les intéressés peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse citée ci-dessous, contre la remise d'un récépissé de versement au régisseur du MICLT, de la somme non remboursable, **mille cinq cent dinars Algériens (1 500,00 DA)**, représentant les frais de documentation et de reprographie.

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES TRANSPORTS
DIRECTION GENERALE DES FINANCES ET DES MOYENS
Direction des Contrats des Marchés et du Contrôle de Gestion
7^{ème} ETAGE – BUREAU 790-
PALAIS DU GOUVERNEMENT - Avenue Docteur Saâdane Alger -

Conformément à l'article n° 47 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et par application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'offre de chaque soumissionnaire doit contenir :

- Un dossier de candidature
- Une offre technique
- Une offre financière.

La liste des documents à fournir est précisée à l'article 12 du cahier des clauses générales.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe à part, fermée et cachetée, en indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre, ainsi que la mention : dossier de candidature, offre technique ou offre financière selon le cas.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être établie, obligatoirement en trois (03) exemplaires, tout en indiquant clairement sur les exemplaires, la mention « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas, et en cas de discordance entre les exemplaires, l'original fait foi.

Les trois (03) enveloppes doivent être insérées dans une seule enveloppe extérieure fermée et anonyme, ne comportant que les mentions suivantes :

- A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION PERMANENTE D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES -

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 05 /2026

Acquisition matériels informatiques répartis en cinq (05) lots distincts, susceptibles d'être attribués séparément, à savoir :

- **Lot 1 : Micro-ordinateurs de bureau et ordinateurs portables**
- **Lot 2 : Workstations**
- **Lot 3 : Matériel d'impression et de numérisation**
- **Lot 4 : Matériel de visioconférence, onduleurs et stockage**
- **Lot 5 : Matériel d'extension de capacité des serveurs (RAM et Disque HDD)**

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours, à compter du jour de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse ou le portail des marchés publics.

Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres **de 8 H 00 à 12 H 00 MN (Heure Locale)**.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir du **13 H 30MN (Heure Locale)**.

si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres resteront valables pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de **quatre dix (90) jours**.

Les offres doivent être déposées auprès du service contractant à l'adresse suivante :

**MINISTERE DE L'INTERIEUR, DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DES TRANSPORTS**

DIRECTION GENERALE DES FINANCES ET DES MOYENS

DIRECTION DES MARCHES, DES CONTRATS ET DU CONTROLE DE GESTION

Bureau n° 790 - PALAIS DU GOUVERNEMENT -

Dans le cas, où le service contractant n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres, il peut le proroger, après accord des soumissionnaires concernés. Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, **d'un(01) mois supplémentaire**.